VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Mardi 09 janvier 2018

SUD OUEST

Charente Libre

L'infographie

Ce que fumer un joint pourrait bientôt vous coûter

Aujourd'hui, c'est une loi votée en 1970 qui s'applique.
Elle sanctionne d'une **peine maximale d'un an de prison et 3.750 euros d'amende** les consommateurs de drogue.

En 2016, **180.000** personnes ont été constatées en infraction d'usage de stupéfiants.
Il y a eu **20.000** rappels à la loi ou injonctions thérapeutiques.

Demain, la consommation de cannabis serait punie d'une amende.

Deux scénarios sont envisagés :

1. Mise en place d'une contravention de **100€** sans possibilité de garde à vue.
La procédure actuelle avec garde à vue serait sans doute maintenue dans le cas de la détention de plus de 5 grammes.

2. Une amende forfaitaire de **320€** (le montant moyen réclamé actuellement par les tribunaux) que les forces de l'ordre pourraient remplacer par la garde à vue.

= *Entre **226** et **380** millions d'€ économies sur les 481 millions que coûte la répression des usagers.*

Sources : Huffington Post - Le Figaro - RTL

Fumer une cigarette dans un lieu public

68€

A Paris, jeter un mégot sur la voie publique

68€

Vapoter au travail

35€

INFOGRAPHIE CL

■ L'année 2017 a été marquée par deux morts suspectes ■ À Cognac et Barbezieux ■ Dans les deux cas, les enquêtes piétinent ■ Les proches se posent des questions.

«Mon père ne méritait pas d'être tué comme ça...»

> Il disait que c'était son choix, qu'il n'avait qu'une vie. Il avait eu un accident cardiaque qui lui avait fait très peur. Après ça, il a voulu profiter...

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Le corps de Michel Sauzeau, 64 ans, avait été retrouvé le 9 septembre dans son appartement au n° 4 de l'allée Charles-Baudelaire dans la cité de Crouin à Cognac, le visage marqué de plusieurs plaies profondes causées par une arme blanche. Photo archives CL

«*Il ne méritait pas ça. Mon père revendiquait être un épicurien, il adorait ce mot. C'était un homme bien.*» Floriane Sauzeau, 33 ans, est la fille de Michel Sauzeau, cet homme de 64 ans tué dans son appartement au n° 4 de l'allée Charles-Baudelaire dans la cité de Crouin à Cognac, à la fin de l'été. Son corps avait été découvert le samedi 9 septembre. Le visage marqué de plusieurs plaies profondes causées par une arme blanche (*CL* du 11 septembre 2017). Des blessures qui ont causé sa mort selon l'autopsie.

Quatre mois après cette mort violente, l'enquête sur le chef d'homicide volontaire menée par le service régional de police judiciaire (SRPJ) de Limoges «*n'avance pas beaucoup*», selon plusieurs sources judiciaires. Des auditions ont été menées, mais, selon nos informations, aucune garde à vue n'est intervenue, en tout cas aucune piste sérieuse pour expliquer la mort de l'agriculteur retraité. Le parquet d'Angoulême confirme que l'affaire est «*toujours en phase d'enquête préliminaire*» et qu'il n'y a «*aucun mis en cause*» à ce jour.

«On n'aimait pas trop ses fréquentations»

Une impasse un peu similaire à celle de l'enquête sur la mort de Stéphane Garcia, même si l'état de la procédure est là plus avancé: une information judiciaire a été ouverte (lire l'encadré). Ce Barbezilien de 48 ans avait été découvert le 19 juillet dernier à 23h30, étendu rue Sadi-Carnot, grièvement blessé à la tête (*CL* du 29 juillet 2017). Il n'avait pas survécu. Dans les deux cas, les victimes avaient choisi une vie un peu en marge. Mais elles avaient gardé des liens avec leur famille.

«*Mon frère allait le voir souvent. Moi, je me suis éloignée de la région quelques années, mais je gardais le contact. On était là pour lui*», souligne Floriane Sauzeau qui vit de nouveau depuis peu dans le Cognaçais. Selon elle, son père avait choisi de vivre au jour le jour, sans trop se soucier du lendemain. «*Il adorait la vie. Oui c'est vrai qu'il buvait, mais il restait joyeux, positif. Il disait que c'était son choix, qu'il n'avait qu'une vie. Il avait eu un accident cardiaque qui lui avait fait très peur. Après ça, il a voulu profiter...*»

Sur les circonstances de la mort de son père, Floriane, son frère et leur grand-mère, la mère de Michel, ne savent pas grand-chose. Seulement les informations que leur transmet leur avocate. «*On nous a dit que le dossier avait été transmis au procureur. J'espère que ce n'est pas parce qu'il vivait seul, dans un HLM, que son cas n'est pas jugé comme prioritaire.*» Pour sa fille, Michel Sauzeau était «*un papa génial, formidable*». «*J'ai appris plus de choses avec lui qu'à l'école. Il était curieux de tout, voulait toujours en savoir plus. Il aimait s'enrichir des autres aussi. C'était un homme adorable*», ajoute Floriane Sauzeau qui avoue que l'absence de son père est «*très dure*» à vivre. «*Il ne méritait pas ce qui lui est arrivé, il ne méritait pas d'être tué comme ça, chez lui.*»

Ses proches le mettaient en garde. «*On n'aimait pas trop ses fréquentations, on tentait de le raisonner, mais il nous répondait toujours qu'il n'avait qu'une vie. C'est certain que des gens ont profité de lui, mais ça ne le dérangeait pas.*» Michel Sauzeau était placé sous tutelle de l'Union départementale des associations familiales (Udaf) de la Charente, ce qui permettait au moins d'éviter que des personnes ne lui soutirent son argent.

Son appartement, placé sous scellés au début de l'enquête, ne l'est plus. Floriane Sauzeau n'envisage pourtant pas d'y aller pour le moment. «*La scène à l'intérieur est la même. On ne peut pas entrer dans l'appartement, ce n'est pas possible. Logiquement, l'État doit prendre en charge le nettoyage. En attendant, on ne peut pas aller y récupérer certains éléments personnels, des souvenirs, des photos...*» Michel Sauzeau a été inhumé au cimetière de Crouin, tout proche de chez lui. Avec la vérité sur sa mort.

Autour de sa sœur, une soirée en hommage à Stéphane Garcia avait été organisée au Café des Arts à Barbezieux où il avait ses habitudes. Photo archives Majid Bouzzit

Barbezieux: une information pour des coups mortels

Élisabeth Garcia s'est astreinte au silence au sujet de la mort de son frère. «*Je ne peux pas parler du fond de l'affaire. Il y a une instruction en cours et je suis convoquée chez la juge*», indique-t-elle sobrement. Elle a pris une avocate et suit l'affaire de près depuis Périgueux où elle vit.

À Angoulême, le parquet confirme avoir ouvert une information judiciaire pour coups mortels et, si le dossier est couvert par le secret de l'instruction, des éléments informatiques semblent indiquer que la procédure «*avance un peu*». Stéphane Garcia, 48 ans, est décédé le 20 juillet dernier au CHU de Poitiers. Il venait d'y être transféré en hélicoptère par le Smur, dans un état critique. Ce soir-là, rue Sadi-Carnot, en plein centre-ville, le quadragénaire avait été retrouvé au sol, inconscient. Blessé gravement à la suite de ce qui semble avoir été une bagarre, une agression. Six mois après l'inhumation de Stéphane Garcia à Poitiers, ses amis cherchent toujours à savoir ce qui a pu arriver à ce garçon «*si gentil*», incapable de violence, incapable de faire du mal, qui adorait l'harmonica et le karaoké et les concerts au Café des Arts, à quelques centaines de mètres de chez lui, du trottoir où il a été retrouvé inconscient. Richard, son ami chauffeur-routier, aimerait lui aussi savoir. «*On ne sait pas si les choses avancent vraiment. On le prenait peut-être pour un ivrogne notoire, mais il n'avait pas le droit de mourir gratuitement*», lâche-t-il, amer. Il sait juste que les gendarmes ont entendu un jeune homme peu de temps après les faits. Que des bruits circulent au comptoir, qu'il y est question d'une bagarre où il se serait interposé. «*On a entendu qu'ils étaient plusieurs à lui tomber dessus. On parle de quatre jeunes. Mais l'ado qui a été entendu, il est toujours dehors.*» Stéphane Garcia était peut-être un peu marginal, mais à Barbezieux, il était apprécié. «*On lui avait organisé une soirée hommage*», se souvient Michel, derrière le comptoir du café des Arts. «*Sa sœur est passée il y a un mois et demi. On a appris que l'incinération avait été refusée, qu'il a été enterré à Poitiers. C'était un client très régulier. Le temps coule, et de temps en temps, comme au voisin Café de Paris, on en reparle. C'était quelqu'un de très apprécié. Beaucoup de monde attend un procès.*»

(Repro CL)

Cognac: le vrai prix des eaux-de-vie du marché libre

Les prix des eaux-de-vie sont «opaques». Des courtiers assermentés veulent communiquer les prix du marché libre.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Le dynamisme insolent de la filière cognac (lire encadré) cache quelques disparités, notamment s'agissant de l'approvisionnement en eaux-de-vie. Les grosses maisons de négoce contractualisent le plus possible pour sécuriser leurs apports. Pour les plus petites, l'approvisionnement se fait essentiellement sur le «second marché», aussi nommé marché libre.

Francis Garraud est courtier assermenté. Il a prêté serment en 1973. Photo CL

Un tableau de bord trimestre par trimestre

Un marché dont il est bien difficile de connaître l'activité réelle ainsi que le niveau des prix. Trois courtiers assermentés (1), Fabrice et Francis Garraud, le père et le fils, et Antoine Mondory proposent un tableau de bord, trimestre par trimestre, basé sur les prix des transactions qu'ils ont constatées. *«C'est une de nos prérogatives de publier les cours. On les tient à la disposition de ceux qui les veulent et on réfléchit au moyen de les publier.»*

On peut ainsi comparer les prix selon les crus et les années de récolte (voir infographie). Des prix qui oscillaient au troisième trimestre 2017 de 1 050 euros l'hectolitre d'alcool pur pour des Bons-Bois de 2016 à plus de 6 000 euros pour la même quantité de Borderies de plus de quarante ans d'âge.

«Le marché libre est très opaque. Rares sont les viticulteurs qui connaissent vraiment les prix. Nous, on est dans le bain, au plus près du marché. Passer par nous permet de sécuriser tout le monde. Les risques sur ce marché sont des deux côtés, de celui qui vend comme celui qui achète. C'est un marché où tout le monde s'observe», constate Francis Garraud, qui a prêté serment en 1973.

Le professionnel, également viticulteur à Chérac, à la limite entre la Charente et sa voisine maritime, rappelle que le principal rôle du courtier est de permettre la transaction entre le viticulteur et le négociant. Il ne veut pas dénigrer les courtiers libres, mais tient à défendre son engagement, comme celui de la dizaine de ses collègues répartis sur les deux départements de la filière du cognac. *«Un courtier assermenté, c'est un état d'esprit, il faut accepter la rigueur.»*

> **Le marché libre est très opaque. Rares sont les viticulteurs qui connaissent les prix. Nous, on est dans le bain, au plus près du marché.**

Quand on lui demande comment il ressent le marché en cette période faste, Francis Garraud indique que les prix sont *«fortement orientés à la hausse»* sur la fin d'année 2017 et début 2018. *«Le contexte est très favorable. La production 2017 n'a pas connu un déficit aussi important que celui redouté. Et le nombre de bouteilles expédiées est exceptionnel.»*

(1) Les courtiers assermentés sont des auxiliaires de justice, leur fonction étant définie par la loi, contrairement aux autres courtiers libres. Les courtiers assermentés peuvent notamment constater des cours des marchandises, estimer des stocks, réaliser des ventes volontaires aux enchères publiques.

2017 année des records

La filière du cognac ne s'est jamais aussi bien portée. Les chiffres l'attestent avec des niveaux records: 198,5 millions de bouteilles expédiées en un an au 30 novembre 2017 (+11,5 %) et un peu plus de 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur la même période. C'est une locomotive lancée à pleine vitesse vers les marchés étrangers (98 % de la production est exportée).

Cours des eaux-de-vie

Constatations des cours sur le "second marché", en euros/hectolitre d'alcool pur

3e trimestre 2017

Eaux-de-vie (année récolte)	GC	PC	BD	FB	BB	BO
2016					1.050	
2015	1.150				1.200	
2014		1.150/ 1.300		1.250		
2013		1.300		1.250	1.300	
2012				1.410	1.200/ 1.400	
2011				1.400/ 1.500	1.320/ 1.400	
2010	2.000/ 2.100					
2009	2.000					
2008	2.800			1.500		
2007	2.800/ 3.000	1.600				
2006	2.500/ 3.000		3.000			
10-20 ans						
20-30 ans	3.650/ 4.200	3.000				
30-40 ans		4.500				
40 ans et +	5.500		6.000			

GC : Grande-Champagne
PC : Petite-Champagne
BD : Borderies
FB : Fins-Bois
BB : Bons-Bois
BO : Bois-Ordinaires

Les cases non renseignées correspondent à l'absence de transactions sur cette période.

INFOGRAPHIE CL

Constatations effectuées par des courtiers assermentés, devant les cours d'appel de Bordeaux et Poitiers. Fabrice Garraud, Francis Garraud et Antoine Mondory.

Bernadet

mise sur l'innovation sociale

■ Spécialisée dans la décoration sur bouteille, l'entreprise de Châteaubernard a quasiment doublé ses effectifs en dix ans ■ Et s'est ouvert de nouveaux marchés.

Chez Bernadet, les employés ont été remis au cœur de l'entreprise, plus libres et plus autonomes. Photo Majid Bouzzit

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Il a adopté la stratégie de l'océan bleu. À l'opposé de celle de l'océan rouge, *«celui où tous les petits poissons sont concentrés au même endroit et se font bouffer par les requins»*. Rue du Dominant à Châteaubernard, Jean-Pierre Bernadet a décidé de faire tout ce que ses concurrents détestent: des petites séries, complexes à réaliser et dans des délais records. *«Chez nous, tout est possible. Mais ça implique de se creuser la tête.»*

Il a pris les rênes de la société familiale, spécialisée dans la décoration de bouteilles, en 2008. L'entreprise employait alors une cinquantaine de personnes et perdait de l'argent. Aujourd'hui, ils sont 95 à travailler dans une société qui affiche une croissance de 30 % tous les deux ans et un chiffre d'affaires annuel à 5 millions d'euros. Petit à petit, elle reprend même des marchés qui étaient partis en Pologne ou en Chine. *«On relocalise en gagnant en compétitivité via l'innovation sociale»*, explique le directeur. L'innovation sociale. Là est la clé de la réussite. *«On a réorganisé les postes de travail selon des méthodes japonaises, on a retravaillé les organigrammes, donné plus de liberté et d'autonomie aux salariés»*, explique Jean-Pierre Bernadet.

Le moins d'automatisation possible

Exemple concret: à l'atelier de contrôle qualité, *«le plus pénible»* selon le patron, les employés commencent leur journée par dix minutes d'échauffement et la terminent par dix minutes d'étirement. *«On a mis ça en place il y a deux ans avec la médecine du travail. C'est tout bête, mais c'est vraiment bénéfique pour eux et pour l'entreprise.»* Moins de gens malades, moins de gens à remplacer, moins de frais.

Les employés ont été remis au cœur du processus. Depuis deux ans, il n'y a plus de chefs, mais des coordinateurs d'ateliers. *«On a gagné en productivité et les salariés sont plus épanouis»*, observe Jean-Pierre Bernadet, qui, contrairement à ses concurrents, a aussi décidé d'automatiser le moins possible. *«On charge et on décharge à la main, le contrôle est visuel...»* Le collage des pièces sur les bouteilles bien souvent manuel. *«On pourrait faire avec moins de personnel,* reconnaît le chef d'entreprise. *Mais il y aurait plus de chômeurs.»* Ce n'est évidemment pas la seule raison pour laquelle il ne mise pas tout sur l'automatisation. *«Si on automatisait, on produirait plus cher car on travaille sur de trop petites séries.»* Plus de 1 000 clients font appel à lui, avec chacun des demandes différentes.

> On a retravaillé les organigrammes, donné plus de liberté et d'autonomie aux salariés.

Titulaire du label RSE (Responsabilité sociétale des entreprises), la société Bernadet s'implique également dans la préservation de l'environnement. Elle a notamment diminué sa consommation énergétique en remplaçant ses fours à gaz par des fours électriques. *«On consomme autant qu'il y a cinq ans,* rectifie le patron. *Mais on produit deux fois plus.»* Et le recyclage y est poussé à son maximum. Les chiffons utilisés pour effacer la dorure qui a été mal posée sur les flacons sont jetés dans des poubelles à part. *«On les envoie à l'autre bout du monde pour récupérer l'or,* indique Jean-Pierre Bernadet. *Jeter l'or à la poubelle, je trouvais que ce n'était pas très responsable. La première fois qu'on a fait ça, on a récupéré 18 000 euros.»* Ça fait cinq ans que ça dure.

Des réunions d'information pour les micro-entrepreneurs

L'Urssaf propose de nouveau cette année des réunions d'information sur le régime de micro-entrepreneur. *«Ces mini-formations s'adressent aux porteurs de projet qui s'intéressent à ce statut mais aussi aux micro-entrepreneurs déjà lancés*, explique Stéphanie Passerat de la Chapelle. *Mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations, intérêt et fonctionnement du prélèvement libératoire de l'impôt sur le revenu... Un spécialiste explique les avantages et les obligations de ce statut.»* La prochaine réunion à Angoulême est prévue le 15 janvier. Sur inscription au 39 57 ou sur www.contact.urssaf.fr.

■ Les effectifs de l'escadron vont quasiment doubler d'ici à 2020 ■ De nouveaux locaux devraient être construits deux ans plus tard ■ Confirmation faite hier.

Les drones montent en puissance à la BA709

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Cérémonie tout en symboles hier, à la base aérienne 709. Six militaires ont été décorés ou félicités pour fait d'arme.

Photo D.Pujo/Armée de l'air

«*Le Harfang est mort. Vive le Reaper!*» Propos du général de brigade aérienne Éric Charpentier, hier après-midi, lors d'une cérémonie tout en symboles à la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard. En service depuis 2006, stationné en Charente depuis 2009, le drone Harfang a effectué son dernier vol au-dessus de Cognac.

Désormais remplacés par les Reaper américains, les quatre appareils de conception euro-israélienne, que compte la base sont mis hors service... «*On ne sait pas encore quelle va être leur destination*», observe le colonel Coste, commandant de la BA709.

Ce dernier vol du Harfang, un moment chargé en émotion pour le capitaine Nicolas et le commandant Christian, qui l'ont guidé depuis l'escadron. «*On a été dans les premiers équipages formés pour le piloter, alors oui, c'est un jour particulier*», observe le premier, 2.500 heures de vol à son actif.

«*Véritable révolution, la capacité de pilotage par satellite de ce système de renseignement, surveillance, reconnaissance et désignation d'objectifs a permis de mener des opérations partout*», a rappelé le général Charpentier, citant l'Afghanistan, la Libye et le Sahel avec les opérations Serval et Barkhane. Mais Harfang a aussi servi pour des missions intérieures: les sommets du G8 et du G20, le championnat d'Europe de football, les manifestations du 14-Juillet ou encore la Fête des lumières à Lyon.

Le passage de témoin entre le Harfang et le Reaper devait se faire dans le ciel, hier. Mais seul le premier a pu voler.

Douze Reaper en 2019

«*Il est devenu incontournable dans bon nombre d'engagements.*» Incontournable, mais aussi «*insuffisant*». Le Reaper, qui a volé pour la première fois en 2014 au Sahel et en juillet 2017 au-dessus des Champs-Elysées, va deux fois plus vite et est capable de monter deux fois plus haut. La BA 709 en compte six à ce jour. Elle devrait en recevoir six autres d'ici 2019...

L'an prochain, pour gagner en autonomie, la formation, qui se déroulait jusque-là aux États-Unis, sera assurée sur le site de Châteaubernard. Situé sur la seule base drones «male» en France (moyenne altitude longue endurance), l'escadron de drones 1/33 Belfort est d'ailleurs voué à se développer dans les années à venir. De 180 aviateurs aujourd'hui, il devrait passer à 320 en 2020. Le général a aussi confirmé, hier, que de nouveaux locaux seront construits en 2022.

> **On a été dans les premiers équipages formés pour le piloter, alors oui, c'est un jour particulier.**

Gaël Brou

(Photo M. B.) **et son food-truck** en forme de bus anglais, stationné sur le parking de l'enseigne Feu Vert à Châteaubernard (lire CL du 29 décembre), sont en panne. D'alternateur, précisément, ce qui empêche le bus scolaire de 1984 d'assurer le service.
La situation dure depuis jeudi dernier, mais elle devrait s'arranger au cours des jours prochains. À surveiller sur la page Facebook du food-truck, «Psycho bus diner».

Sylvain Mehaud

et les membre du club photo d'Ars, exposent plusieurs dizaines de leurs clichés jusqu'au 31 janvier à la bibliothèque municipale de Cognac. L'expo est visible gratuitement, les mardis et vendredis de 14 heures à 18 heures, les mercredis de 10 heures à 12h30 et de 14 heures à 18 heures et les samedis de 10 heures à 12h30 et de 14 heures à 17 heures.

Emmanuel Jachna

(Photo archives Chris Barraud)

et Pierre Hitier proposent une visite insolite à Salles-d'Angles dans le cadre des «Distilleries en fête»: la découverte d'un élevage d'autruches, les 13, 20 et 27 janvier à 15 h.
Les visiteurs partiront à la découverte de l'univers de l'autruche, de l'œuf jusqu'à l'âge adulte, en passant par les autruchons, ainsi que d'autres animaux exotiques comme un zèbre, un yak et un dromadaire.
Ils découvriront également tous les produits issus de l'autruche: viande, cosmétiques et maroquinerie.
Visite sur réservation au 05 45 32 19 08.

CHERVES-RICHEMONT

L'Abaca débute l'année avec le jeune public

L'année 2018 débute par un spectacle familial, à voir dès 6 ans, où se mêlent la magie, le clown, le cirque, mais aussi la poésie, l'humour et la tendresse... «Au bonheur des vivants» est programmé dimanche 28 janvier à 16 heures à L'Abaca, la salle de spectacle de Cherves-Richemont.

Après «les Âmes nocturnes», coup de cœur Arte/Sacd du festival d'Avignon, et plus de 200 représentations à travers le monde, les clowns virevoltants et imprévisibles de Cécile Roussat et Julien Lubek ressurgissent dans un délire réjouissant et féerique. Dans la rassurante chaleur d'un vieux grenier, deux fantômes arrivent d'on ne sait où pour rendre une éphémère visite à cet étrange monde des vivants. Ils cherchent, se trouvent, se courent après et se jouent l'un de l'autre, avec moquerie et tendresse. À la croisée du jeu burlesque, de l'illusion et du cirque, ce duo inclassable rappelle autant Gaston Lagaffe que Magritte, la famille Addams ou Buster Keaton. Avec grâce et tendresse, ils abolissent la pesanteur dans un spectacle hors normes où tout devient possible.

Billetterie: tarif plein 12 €, tarif réduit et comité d'entreprise 8 €, enfant 6 €. Réservations à la mairie de Cherves-Richemont au 05 45 83 25 69 ou 06 82 44 65 37 en dehors des heures ouvrables. En ligne sur ticket master. Points de vente: Auchan, Cultura, Cora, Leclerc.

«Au bonheur des vivants», un spectacle plein de poésie, est programmé à la fin du mois à L'Abaca de Cherves-Richemont. Repro CL

À Châteaubernard, ses chiens ont de la truffe

Par passion, Guy Meunier élève des chiens truffiers. Qu'il emmène sur des concours jusqu'à Gibraltar ou au Luxembourg.

Douchka et Jade à l'entraînement, en compagnie de leur maître Guy Meunier. Photo CL

Ces truffes-là ne se mangent pas! Ce sont celles de Douchka, 10 ans, et Jade, 3 ans et demi, les épagneuls français de Guy Meunier, retraité à Châteaubernard et éleveur passionné de chiens truffiers. Elles représentent les 7e et 8e générations de championnes, qu'il emmène d'entraînements en concours tout au long de l'année... Sans oublier Sandy, leur tante de 16 ans, championne elle aussi et qui coule une retraite paisible.

C'est une passion ancienne qui a fait débuter Guy Meunier en 1975 avec son père, en présentant Ondine à son premier concours de chien d'arrêt, qu'elle a gagné à Niort. En 1987, il découvre le cavage, la recherche des truffes à l'aide de chiens au flair infaillible. Depuis, ses protégées ont collectionné tous les titres de championnes: les innombrables coupes et diplômes qui tapissent les murs de sa maison en attestent.

Une entente parfaite

Un vrai travail d'équipe: l'entente entre le maître et le chien doit être parfaite pour réussir des épreuves imposées où il faut être tout à la fois précis et rapide, afin de trouver les truffes cachées par les juges, dans le temps le plus court possible.

Évidemment, le meilleur entraînement, c'est lorsqu'un trufficulteur sans chien fait appel à leur talent pour sa récolte. Un bon chien peut repérer une truffe dans le sol à 10 mètres à la ronde, et même jusqu'à 50 mètres pour les meilleurs.

À raison de quinze à vingt concours par an, sans compter les entraînements chaque semaine au club canin saintais, la vie de la petite équipe est bien remplie. Surtout qu'il faut parfois aller chercher les honneurs très loin: Douchka a ainsi été sacrée championne à Gibraltar en 2015 et à Luxembourg en 2016!

Et, bon sang ne saurait mentir, Jade est déjà championne en exposition nationale et sacrée meilleur chien d'arrêt à 9 mois.

Pour les voir en Charente, rendez-vous à l'exposition de la société canine le 1er dimanche de juillet sur l'hippodrome de Jarnac.

Pierre NAU

CHÂTEAUBERNARD

Soirée cabaret du comité des fêtes samedi 10 février. La billetterie concernant la soirée cabaret organisée samedi 10 février par le comité des fêtes de Châteaubernard est ouverte. Les billets sont disponibles auprès du comité des fêtes (tél: 05.45.32.18.91) ou directement au Castel (lundi et vendredi de 13h30 à 17 h). Le prix des places est de 20€, une pâtisserie comprise.

453438

CHÂTEAUBERNARD

Son épouse,
ses enfants, ses petits-enfants
ainsi que toute la famille
ont la douleur de vous annoncer
le décès de

M. Manuel DUARTE-CORREIA,

à l'âge de 76 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le jeudi 11 janvier 2018, à 14 h 30,
en l'église Saint-Antoine, à Cognac.
M. DUARTE-CORREIA repose
à la chambre funéraire Montesquieu,
où la famille recevra les visites ce jour
mardi 9, et mercredi 10 janvier 2018,
de 14 h à 16 h.
Cet avis tient lieu de faire-part.

AML PF, marbreries charentaises, Cognac, Jarnac, 15, avenue Paul-Firino-Martell (ancienne rue de Pons), 05.45.82.41.05.

La barre symbolique est franchie

La France a enregistré en 2017 un peu plus de 100.000 demandes d'asile, un niveau «historique». Autre hausse, celles des reconduites forcées.

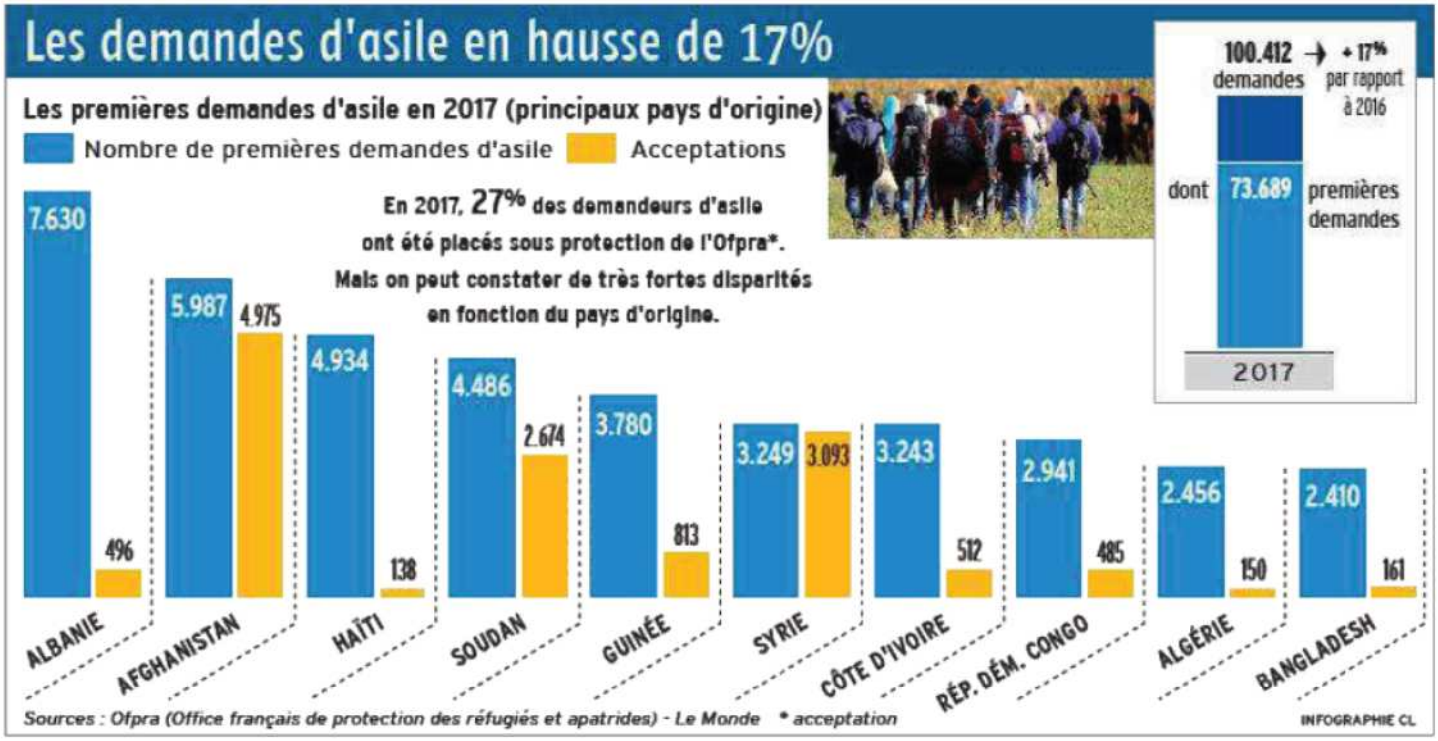

Le niveau «*historique*» est atteint. La France a enregistré un peu plus de 100.000 demandes d'asile en 2017, contre 20.000 demandes en 1981, année la plus ancienne pour laquelle l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) a fourni des données.

Alors qu'un gros tiers des demandeurs ont obtenu le statut de réfugié l'an dernier, ces chiffres ne devraient pas manquer de nourrir le vif débat sur la politique migratoire qu'Emmanuel Macron veut à la fois plus digne s'agissant de l'accueil des étrangers ayant obtenu l'asile, et plus stricte dans les reconduites de déboutés.

Le sénateur Les Républicains (LR) Roger Karoutchi, rapporteur d'un récent rapport très critique sur l'intégration des réfugiés, a réagi en déplorant que l'asile soit «*détourné en passoire pour l'immigration économique*». La présidente LR de la région Ile-de-France Valérie Pécresse a pour sa part exhorté le gouvernement à publier chaque mois les chiffres mensuels des reconduites aux frontières. Un projet de loi sur l'asile et l'immigration, préparé par le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, doit être présenté dans les deux mois en Conseil des ministres. Face aux inquiétudes des associations de défense des étrangers et aux divisions de la majorité, le Premier ministre Edouard Philippe a promis en décembre une «*consultation*».

Hausse de 14 % des éloignements forcés

Les demandes d'asile ont augmenté de 17 % l'an dernier, atteignant 100.412 au total (dont 19.141 mineurs), après une progression de 6,5 % en 2016. Une hausse «*soutenue*» même si «*ce n'est pas un afflux massif*», a estimé Pascal Brice, directeur général de l'Ofpra. «*Cela confirme que la France est dans les tout premiers pays de la demande d'asile en Europe*», a-t-il ajouté, notamment derrière l'Allemagne qui s'attend à examiner près de 200.000 dossiers.

Toutefois, pour avoir une vision exhaustive, il faut ajouter à ces chiffres ceux des migrants n'ayant pas encore déposé leur dossier à l'Ofpra. La première étape de la procédure se fait en effet en préfecture, qui examine si les personnes relèvent d'un autre pays européen où ils sont déjà enregistrés (au titre du règlement «Dublin»). Dans une circulaire fin novembre, Gérard Collomb estimait qu'«*aujourd'hui, près de 52 % des demandeurs*» relevaient de cette procédure «Dublin». Au nom de la «*fermeté*», le ministre de l'Intérieur a fait du transfert de ces migrants l'une de ses priorités.

Le «*taux d'accord*», qui permet aux demandeurs de devenir réfugiés, a fléchi, passant de 38 % en 2016 à 36 % l'an dernier. Une baisse qui s'explique, selon Pascal Brice, par le fait que beaucoup de personnes venaient de pays où l'absence de conflit ou de persécution justifiait peu la demande d'asile.

Par ailleurs, la France a «*éloigné 26.000 personnes l'an dernier*», avec «*une hausse de 14 % des éloignements forcés*», a déclaré hier le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, en soulignant le caractère «*exceptionnel*» de la hausse de la demande d'asile en 2017.

Les éloignements forcés d'étrangers ont ainsi atteint «*14.000 au cours des onze premiers mois de 2017*», a-t-il affirmé, assurant que «*le but demain, est de continuer à améliorer les conditions de retour, qu'il soit contraint ou volontaire*».

Une responsable d'Amnesty jugée en février pour aide à des mineurs

Le procès d'une responsabled'Amnesty International poursuivie à Nice pour avoir aidé deux adolescents guinéens renvoyés en Italie depuis Menton en juillet 2016, une première en France contre un membre de cette ONG, a été reporté hier, au 14 février à la demande du parquet. Martine Landry, 72 ans, sera jugée pour avoir aider les deux jeunes. Ils avaient été interpellés avec d'autres migrants lors d'une perquisition. Ils avaient été ensuite refoulés en Italie malgré leur âge et malgré les tentatives réitérées des carabiniers italiens de les raccompagner à nouveau en France, selon Martine Landry, venue les assister.

«Un changement d'échelle» dit Hulot

Le ministre de la Transition écologique et solidaire Nicolas Hulot a annoncé hier un *«changement d'échelle»* de la transition énergétique, avec un *«quasi» doublement des appels d'offre sur le solaire. «Avec (le ministre de l'Économie) Bruno Le Maire, nous sommes en train de préparer un accélérateur de la transition écologique, et notamment de la transition énergétique, pour changer d'échelle»*, a déclaré Nicolas Hulot lors d'une visite de parc éolien à Juillé (Sarthe). *«On va changer d'échelle dans les appels d'offre, que l'on va quasiment multiplier par deux sur le solaire. On va changer d'échelle en essayant de rendre acceptable tous ces projets et de sortir d'une position conflictuelle»*, a-t-il ajouté. Le ministre a indiqué vouloir faire *«de la pédagogie»* pour que les Français *«voient les bénéfices»* des énergies renouvelables.

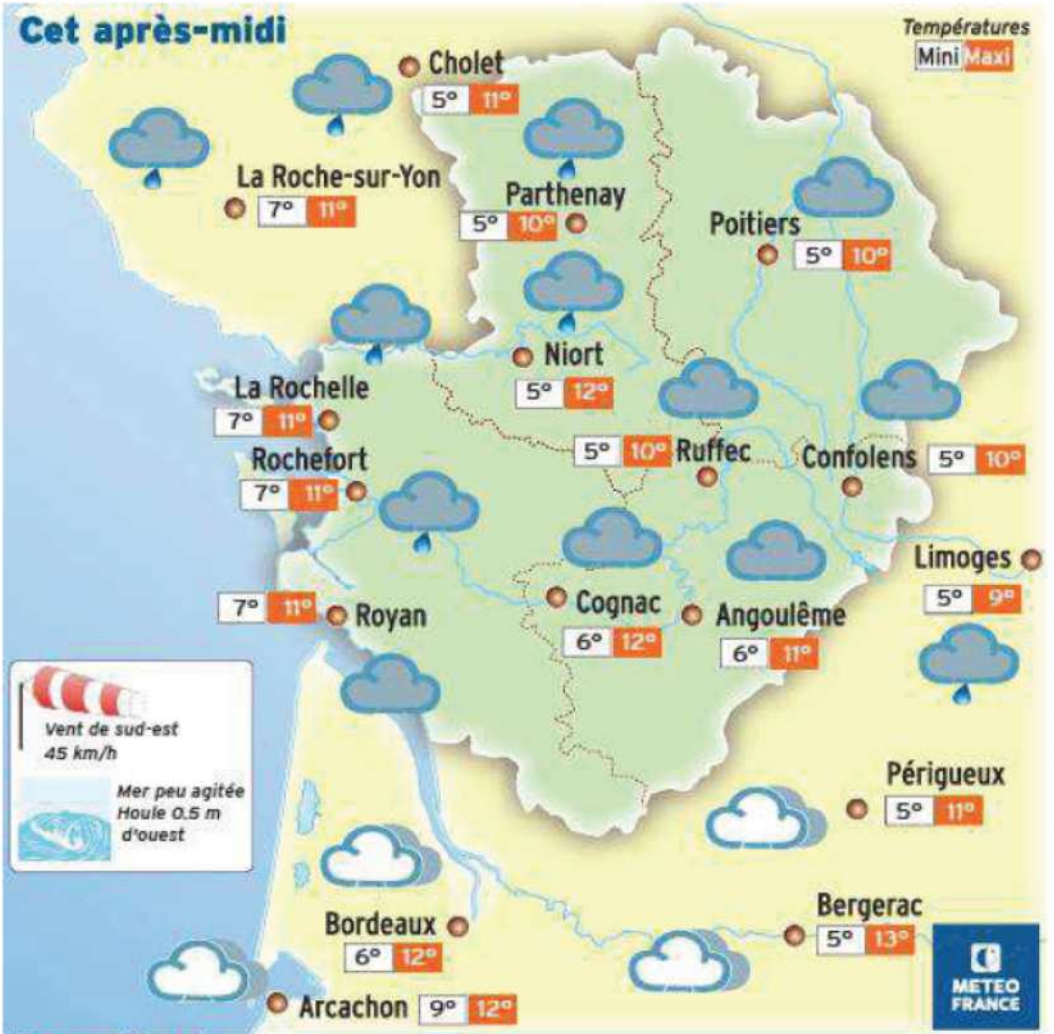

Encore bien chargé.

Les nuages dominent toute la journée, et ils peuvent encore donner de petites pluies par moments, plus probables des îles au Nord Deux-Sèvres. Le soleil pourrait percer temporairement l'après-midi sur le Sud. Le vent de Sud-Est à Sud modéré, devient assez fort sur les îles l'après-midi.

Un record historique de demandes d'asile

MIGRATIONS La barre des 100 000 demandes a été franchie l'an dernier. En tête : les Albanais

La France a enregistré un peu plus de 100 000 demandes d'asile en 2017, un niveau « historique », alors que le gouvernement prépare une loi sur l'immigration déjà à l'origine de débats animés.

« C'est un niveau historique », a déclaré hier Pascal Brice, directeur général de l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides). Il y avait moins de 20 000 demandes en 1981, année la plus ancienne pour laquelle l'Ofpra a fourni des données.

Alors qu'un gros tiers des demandeurs ont obtenu le statut de réfugié l'an dernier, ces chiffres ne devraient pas manquer de nourrir le vif débat sur la politique migratoire, qu'Emmanuel Macron veut à la fois plus digne s'agissant de l'accueil des étrangers ayant obtenu l'asile, et plus stricte dans les reconduites de déboutés.

+17% pendant l'année 2017

Le sénateur Les Républicains (LR) Roger Karoutchi, rapporteur d'un récent rapport très critique sur l'intégration des réfugiés, a réagi en déplorant que l'asile soit « détourné en passoire pour l'immigration économique ».

Un projet de loi sur l'asile et l'immigration, préparé par le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, doit être présenté dans les deux mois en Conseil des ministres. Face aux inquiétudes des associations de défense des étrangers et aux divisions de la majorité, le Premier ministre Édouard Philippe a promis en décembre une « consultation ».

Les demandes d'asile ont augmenté de 17 % l'an dernier, atteignant 100 412 au total (dont 19 141 mineurs), après une progression de 6,5 % en 2016. Une hausse « soutenue » même si « ce n'est pas un afflux massif », a estimé Pascal Brice. « Cela confirme que la France est dans les tout premiers pays de la demande d'asile en Europe », a-t-il ajouté, notamment derrière l'Allemagne qui s'attend à examiner près de 200 000 dossiers.

Toutefois, pour avoir une vision exhaustive, il faut ajouter à ces chiffres ceux des migrants n'ayant pas encore déposé leur dossier à l'Ofpra. La première étape de la procédure se fait en effet en préfecture, qui examine si les personnes relèvent d'un autre pays européen où ils sont déjà enregistrés (au titre du règlement « Dublin »). Dans une circulaire fin novembre, Gérard Collomb estimait qu' « aujourd'hui, près de 52 % des demandeurs » relevaient de cette procédure « Dublin ». Au nom de la « fermeté », le ministre de l'Intérieur a fait du transfert de ces migrants l'une de ses priorités.

« RETOURS AIDÉS »

Le nombre de migrants acceptant de rentrer dans leur pays moyennant une aide financière a augmenté de 49 % l'an dernier, selon l'Office français de l'immigration et de l'intégration. Au total 7 100 « retours aidés » ont été organisés l'année dernière, contre 4 774 en 2016. Les Albanais arrivent en tête suivis des Afghans et des Moldaves.

DEMANDES D'ASILE

FORTE HAUSSE DES DEMANDES EN 2017

Principaux pays d'origine

43 000 personnes placées sous protection de l'OFPRA* comme réfugiés

+17%

Record de décisions prises par l'OFPRA

115 000

+30%

OFPRA

Délai moyen d'attente suite à une demande d'asile

*Office français de protection des réfugiés et apatrides. Source : OFPRA. VISACTU

Rouler à 80 km/h : combien ça coûterait ?

SÉCURITÉ ROUTIÈRE Le Premier ministre devrait acter cet après-midi la baisse de la vitesse sur le réseau secondaire. Une mesure qui impliquerait de changer près de 20 000 panneaux

JEFFERSON DESPORT
j.desport@sudouest.fr

Le passage à 80 km/h sur les routes secondaires pourrait entrer en vigueur le 1er juillet. PHOTO Q. SALINIER

Baisse de la vitesse en vue. C'est aujourd'hui, à 16 heures, que se réunira, à Matignon, un comité interministériel de la sécurité routière qui s'annonce déterminant pour quantité d'automobilistes. Comité à l'issue duquel le Premier ministre, Édouard Philippe, devrait confirmer la mise en place d'une mesure qui agite les compteurs depuis plusieurs semaines et à laquelle il tient : le passage à 80 km/h sur les routes secondaires. Et plus précisément sur celles dont les deux voies ne sont pas séparées par une barrière.

Cette disposition, qui pourrait entrer en vigueur le 1er juillet, a déjà provoqué une levée de bouclier des associations d'usagers de la route et suscite des interrogations chez les élus. À commencer par les présidents d'exécutifs départementaux en charge de ces routes. « Ce projet n'est pas absurde, confiait hier l'ex-ministre des Transports et président de l'Association des départements de France, Dominique Bussereau. Mais encore faut-il mettre les moyens. Car prendre une mesure sans qu'elle puisse être respectée, n'irait pas dans le bon sens. » Et d'ajouter : « Elle sera difficile à appliquer car on ne va pas mettre des radars partout. Et entre la lutte antiterroriste et celle contre la délinquance, les forces de l'ordre ont déjà beaucoup à faire. »

> « Mais arrêtez donc d'emmerder les Français ! »

20 000 panneaux à changer

Un autre voyant s'est allumé sur le tableau de bord des élus : « Qui va payer la nouvelle signalisation ? », interroge Dominique Bussereau. « Il y aurait 20 000 panneaux à changer sur l'ensemble du territoire », prévient-il. Autant dire que les Départements attendent d'ores et déjà que l'État assume financièrement l'opération. Laquelle pourrait, suivant s'il faut changer tout ou partie des panneaux, avoisiner les 6 millions d'euros. Hier, l'ancien ministre espérait une réponse du Premier ministre sur ce point dans les plus brefs délais.

Une certitude, cette baisse de la vitesse est loin de faire l'unanimité. Y compris au sein de la majorité présidentielle. Benoît Simian, le député LREM de Gironde, se montre plus que dubitatif, se permettant même de rappeler cette formule de Georges Pompidou, alors Premier ministre : « Mais arrêtez-donc d'emmerder les Français ! ». S'il ne freine pas totalement des deux pieds, l'ex-maire de Ludon-Médoc attend surtout du discernement de la part du gouvernement. « Il faut faire du cas par cas. » En clair, distinguer les routes en bon état, où le 80 km/h ne serait pas nécessaire, et les autres. « Celles où il n'y a pas de marquage au sol », appuie-t-il. Le parlementaire ne manque pas non plus de rappeler que ce projet de limiter la vitesse « n'était pas dans le programme d'Emmanuel Macron ». Une manière de rappeler qu'Édouard Philippe a franchi la ligne blanche ?

« Il n'y a eu aucun débat »

La réunion de groupe des députés de la majorité se tenant à 11 heures, ce matin, il serait étonnant que le sujet ne soit pas abordé. « Pour l'heure, il n'y a eu aucun débat », glisse Benoît Simian.

Pas sûr que cela émeuve Édouard Philippe. Comme il l'a répété à nos confrères du « Journal du Dimanche » : « Si pour sauver des vies, il faut être impopulaire, j'accepte de l'être ».

Un argument d'autant plus imparable que depuis trois ans, la mortalité routière est repartie à la hausse.

ALCOOL AU VOLANT

Le gouvernement entend aussi s'attaquer à l'alcool au volant. Un fléau impliqué dans 29 % des accidents mortels. Sur ce point, il souhaite développer le recours aux éthylotests antidémarrage (EAD). Des mesures devraient aussi être annoncées contre le téléphone au volant, pour protéger les usagers vulnérables (piétons, cyclistes) et redynamiser la prévention routière.

L'adieu des militaires au drone Harfang

ARMÉE La base aérienne 709 a vécu, hier, une cérémonie d'hommage au Harfang. Ce drone est retiré du service au profit du Reaper, le nouveau fleuron des airs. Une page se tourne

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Un rayon de soleil est venu éclairer son fuselage pour le dernier atterrissage. Hier, le Harfang a effectué son dernier vol. Le drone a fait l'objet d'une cérémonie, à la BA 709, qui a réuni autorités civiles et militaires pour l'occasion. « Rendre hommage à un engin retiré du service représente quelque chose de spécial pour des militaires », a témoigné le colonel Vincent Coste, commandant de la base aérienne. « Pour nous, c'est une grande émotion. »

Un sentiment partagé par le général Éric Charpentier. Le commandant de la brigade aérienne de l'aviation de chasse avait fait le déplacement en Charente. « Cet événement est l'occasion pour l'armée de l'air de vous rendre un hommage appuyé pour la qualité remarquable des résultats obtenus depuis près d'une dizaine d'années », a déclaré le général de brigade aérienne aux hommes de l'escadron de drones 01.033 Belfort (le nom exact de l'unité).

7 000 heures de vol

Si le départ à la retraite est un événement, cela s'explique par le rôle que le Harfang a joué. Lorsqu'il fait son premier vol en 2006, l'engin est qualifié de « révolution opérationnelle ». La France est une des premières à se doter des drones, beaucoup moins connus qu'aujourd'hui. On découvre alors un atout indéniable : la possibilité offerte d'occuper le ciel en permanence.

Une liberté nouvelle dont les militaires ne vont pas se priver. En février 2009, l'avion part pour l'Afghanistan, où il réalisera 5 000 heures de vol. S'ensuivent les opérations Harmattan en Libye, puis Serval dans la bande sahélo-saharienne. Quand il revient en France en juillet 2016, son compteur affiche 7 000 heures de vol. « Le Harfang a été pionnier dans une nouvelle capacité, devenue indispensable aux engagements majeurs de l'armée », résume le général Charpentier. Un bilan plus objectif laisse toutefois entrevoir quelques nuances. En 2014, un rapport du ministère de la Défense dénonce le fiasco financier et calendaire du projet. En effet, la machine fabriquée par EADS et Israel Aerospace Industries aurait pu arriver dans l'armée cinq ans plus tôt, et le coût du projet a été multiplié par quatre (plus de 440 millions d'euros).

Élus et militaires ont posé, hier, devant un des quatre exemplaires du Harfang. Ce drone en service depuis 2009 part à la retraite. PHOTO ANNE LACAUD

Avenir incertain

Loin de ces considérations politiques, les hommes qui ont piloté le Harfang étaient emprunts d'une certaine émotion, hier : « C'est particulier de procéder au dernier atterrissage quand on a vécu toutes ces histoires avec lui », raconte à chaud le colonel Nicolas. « Moi, j'ai fait 2 000 heures de vol avec le Harfang, et je l'ai piloté depuis le début. »

Pour l'heure, on ignore ce qu'il adviendra des quatre engins basés à Cognac-Châteaubernard. Seule certitude : ils seront remplacés par le Reaper (lire ci-contre).

Maintenant, place au Reaper

« Le Harfang est mort, vive le Reaper. » Par ces mots, le général Charpentier a désigné le successeur logique de l'engin remisé. Le Reaper (drone fabriqué par un constructeur privé américain), va se substituer au Harfang. La France en possède six exemplaires. Tous dépendent de l'escadron Belfort. L'un est actif à Cognac, où il sert pour la formation et la surveillance du territoire. Les cinq autres sont déployés sur la base de Niamey, au Niger, dans le cadre de l'opération extérieure (Opex) Barkhane. Mais au total, 12 exemplaires devraient être livrés à terme.

Le Reaper est presque deux fois plus grand que le Harfang. ARCHIVES/ARMÉE DE L'AIR

Les qualités du Reaper sont vantées comme un saut technologique par les militaires : « Le Reaper va deux fois plus haut que le Harfang, est deux fois plus rapide, dispose d'une autonomie et d'une qualité optique bien supérieures », a ainsi déclaré, hier, le général Charpentier.

Plus largement, la BA 709 est au cœur d'une réforme de l'armée de l'air. Les effectifs vont passer de 180 aviateurs (pilotes et mécaniciens) aujourd'hui à 320 en 2020, du fait de l'arrivée des Reaper et du rapatriement d'une partie de la formation des pilotes de chasse, autrefois basée à Tours (37).

BRÉVILLE

La commune à la croisée des chemins

Vendredi dernier, la traditionnelle cérémonie des vœux à la population a été l'occasion d'un bilan à mi-mandat pour les élus municipaux et d'un partage de légitimes appréhensions.

Mehdi Kalaï, le maire, a rappelé les réalisations récentes : entretien des routes et chemins pour 72 000 euros, remplacement de la chaudière de l'école. Ces travaux ont été possibles grâce à la dotation de solidarité communautaire (DSC) et une aide exceptionnelle de 40 000 euros de la part de l'ex-communauté de communes de Grand-Cognac. Est également en chantier, avec l'Agglo, la création de l'Espace muséographique des arts du bois, pour un montant de 250 000 euros.

Mehdi Kalaï et les élus, lors des vœux à la population. PHOTO P.B.

Inquiétude pour l'école

Mais l'avenir s'annonce délicat : baisse des diverses dotations (Etat et Agglo Grand-Cognac), baisse des soutiens aux projets et festivals, mise en place de la fibre optique en 2020). La rigueur dans la gestion communale sera donc plus que jamais nécessaire.

L'inquiétude sur l'avenir de l'école (22 élèves actuellement) est réelle, avec également la suppression des NAP (nouvelles activités scolaires).

Dans cette conjoncture plutôt sombre, Méhdi Kalaï a partagé une nouvelle fois sa conviction que la création des communes nouvelles aurait pu être un préalable à la constitution de l'Agglo Grand-Cognac, et que l'avenir des petites communes rurales comme Bréville ne se passera sans doute pas d'une réflexion à ce niveau.

Pierre Barreteau